

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au règlement (UE) 2020/878)

## FOSFIGHTER

Version 1.0  
Remplace la version -

Revision date: 29.10.2025  
Revision date: -

Page 1 de 7

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/DE L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: FOSFIGHTER  
UFI: 2VF0-G0US-E00E-3WKV

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisations identifiées pertinentes :

Fongicides pour la protection des végétaux Insecticides pour la protection des végétaux.

##### Utilisations déconseillées :

Ne pas utiliser pour des utilisations autres que celles recommandées.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise: **QEMETICA Agricultural Solutions Spain S.L.U.**

Adresse: Calle Valle del Roncal 12, Planta 1ª, Oficina 7

Ville: 28232 - Las Rozas

Provinces: Madrid

Téléphone : + 34 916 266 097

Web: [www.qemetica-agro.es](http://www.qemetica-agro.es)

L'adresse électronique de la personne responsable de l'élaboration de la fiche de données de sécurité: sds@qemetica.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

112 (numéro d'urgence européen), 18 (sapeurs-pompiers), 15 (SAMU)

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon le règlement (CE) n° 1272/2008.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Conseils de prudence :

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P391 Recueillir le produit répandu.  
P405 Garder sous clef.  
P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Prescriptions particulières concernant la détermination des moyens de protection des plantes

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

#### 2.3 Autres dangers

##### Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

##### Effets nocifs possibles sur l'environnement

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés, car aucun constituant ne répond aux critères.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1 Substances

Not applicable.

#### 3.2 Mélanges.

##### Composants dangereux

Classification 1272/2008 [CLP] : Aucune

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au règlement (UE) 2020/878)

## FOSFIGHTER

Version 1.0  
Remplace la version -

Revision date: 29.10.2025  
Revision date: -

Page 2 de 7

### Indications diverses

Pour le texte complet des mentions de danger et des mentions de danger de l'UE, voir SECTION 16.

## RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

#### En cas d'inhalation

En cas d'inhalation de produits de décomposition, transporter la victime à l'air frais et l'allonger au calme.

#### En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

#### En cas d'ingestion

Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin. NE PAS faire vomir.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune.

## RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Brouillard d'eau. Poudre d'extinction Mousse. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

#### Moyens d'extinction inappropriés

Aucune

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Produits de combustion dangereux

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone Phosphore oxydes

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

## RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

#### Pour les secouristes

Aucune information disponible.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Recueillir mécaniquement.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Protection individuelle: voir rubrique 8.

Évacuation: voir rubrique 13.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au règlement (UE) 2020/878)

## FOSFIGHTER

Version 1.0  
Remplace la version -

Revision date: 29.10.2025  
Revision date: -

Page 3 de 7

### RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Ne pas stocker ensemble avec Aliments pour humains et animaux. Forte chaleur. Radiations UV/rayonnement solaire.

##### Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

##### Demandes d'aires de stockage et de récipients

Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

### RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucune.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

##### Protection individuelle

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Lunettes avec protections sur les côtés Pour protéger d'un contact dermique direct, il est nécessaire de porter une protection corporelle (en plus des vêtements de travail habituels).

##### Protection yeux/visage

EN 166.

##### Protection de la peau

EN ISO 374.

### RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Caractéristiques en matière de sécurité :

État physique : liquide

Couleur : bleu clair

Odeur : sans odour

Point de fusion/point de congélation : Aucune donnée disponible

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : > 100 °C

Solides inflammables : Aucune donnée disponible.

Gaz inflammables : Aucune donnée disponible.

Limite inférieure d'explosivité : Aucune donnée disponible

Limite supérieure d'explosivité : Aucune donnée disponible

Propriétés explosives : Non explosif conforme UE A.14.

Point éclair : > 100 °C

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

La température de décomposition : Aucune donnée disponible

pH : env. 6 - 6,5

Temps d'écoulement : ( 20 °C ) > 90 s DIN gobelet 4 mm

Viscosité : ( 40 °C ) 6,4 mPa\*s

Viscosité : ( 20 °C ) 10,49 mPa\*s

Viscosité cinématique : ( 40 °C ) 4,37 mm<sup>2</sup>/s

Viscosité cinématique (20 °C; mm<sup>2</sup>/s) ( 20 °C ) 7,17 mm<sup>2</sup>/s

Solubilité dans l'eau : ( 20 °C ) Aucune donnée disponible

log P O/W : Aucune donnée disponible

Pression de vapeur : ( 50 °C ) Aucune donnée disponible

Vapour Pressure : ( 20 °C ) env. 23,4 hPa

Densité : ( 20 °C ) env. 1,46 g/mL

Densité relative : ( 20 °C ) Aucune donnée disponible

Propriétés oxydantes : Non oxydant

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

Indice d'évaporation : Aucune donnée disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au règlement (UE) 2020/878)

## FOSFIGHTER

Version 1.0  
Remplace la version -

Revision date: 29.10.2025  
Revision date: -

Page 4 de 7

### 9.2 Autres informations

Aucune

## RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.4 Conditions à éviter

Pour plus d'informations sur un stockage conforme, se reporter à la rubrique 7.

### 10.5 Matières incompatibles

Acide, concentré. Alcalies (bases), concentré. Comburant, fortes.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

## RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

##### **Toxicité orale aiguë**

Paramètre : DL50

Voie d'exposition : Par voie orale

Dose efficace : > 5000 mg/kg

##### **Toxicité dermique aiguë**

Paramètre : DL50

Voie d'exposition : Dermique

Dose efficace : > 4000 mg/kg

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : CL50

Voie d'exposition : Inhalation

Dose efficace : > 5,05 mg/l

#### Corrosion

##### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Paramètre : Corrosion cutanée/irritation cutanée

Résultat : Non irritant

##### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Paramètre : Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Résultat : Non irritant

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

##### **Sensibilisation cutanée**

Paramètre : Sensibilisation cutanée

Résultat : Non sensibilisant.

#### Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

##### **Cancérogénicité**

Paramètre : Cancérogénicité

Résultat : Négatif.

##### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

##### **Génotoxicité**

Paramètre : Génotoxicité

Résultat : Négatif.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au règlement (UE) 2020/878)

## FOSFIGHTER

Version 1.0

Remplace la version -

Revision date: 29.10.2025

Revision date: -

Page 5 de 7

### **Toxicité pour la reproduction**

#### **Effets nocifs possibles sur la fonction sexuelle et la fertilité**

Paramètre : Effets nocifs possibles sur la fonction sexuelle et la fertilité

Résultat : Négatif.

#### **Effets négatifs sur la toxicité du développement**

Paramètre : Effets négatifs sur la toxicité du développement

Résultat : Négatif.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique**

#### **STOT SE 1 et 2**

Paramètre : STOT SE 1 et 2

Résultat : Négatif.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

#### **STOT RE 1 et 2**

Paramètre : STOT RE 1 et 2

Résultat : Négatif.

### **Danger par aspiration.**

Aucune information disponible.

## **11.2 Informations sur les autres dangers**

### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes conformément à l'article 57, point f), de REACH ou de la Commission Règlement délégué (UE) 2017/2100 ou Commission Règlement (UE) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## **RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

### **12.1 Toxicité**

#### **Toxicité aquatique**

##### **Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson**

Paramètre : CL50

Espèce : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Dose efficace : > 340 mg/l

Temps d'exposition : 96 heure(s)

##### **Toxicité aiguë (à court terme) pour les invertébrés aquatiques**

Paramètre : CE50

Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)

Dose efficace : > 340 mg/l

Temps d'exposition : 48 heure(s)

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible.

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible.

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes conformément à l'article 57, point f), de REACH ou de la Commission Règlement délégué (UE) 2017/2100 ou Commission Règlement (UE) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### **12.7 Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au règlement (UE) 2020/878)

## FOSFIGHTER

Version 1.0  
Remplace la version -

Revision date: 29.10.2025  
Revision date: -

Page 6 de 7

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)**

Après utilisation conforme

Opérations d'élimination

Soumis à une documentation

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] conforme Règlement (UE) n° 2020/878

Règlement n° 2037/2000/CE relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone RÈGLEMENT (CE) 850/2004

[règlement POP] Règlement (CE) n° 689/2008

Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III] Décret législatif 81/2008 et modifications ultérieures

Décret législatif 152/2006 et modifications ultérieures

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### 16.1 Indications de changement

Aucune

#### 16.2 Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen relative au transport international des marchandises dangereuses par route

ASTM: ASTM International, formerly known as American Society for Testing and Materials (ASTM)

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

EC50: Effective Concentration 50

LC50: Lethal Concentration 50

IC50: Inhibitor Concentration 50

NOEL: No Observed Effect Level

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimum Effect Level

CLP: Classification, Labelling and Packaging

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au règlement (UE) 2020/878)

## FOSFIGHTER

**Version 1.0**

Remplace la version -

**Revision date: 29.10.2025**

Revision date: -

**Page 7 de 7**

CSR: Chemical Safety Report

LD50: Lethal Dose 50

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

Codice IMDG: International Maritime Dangerous Goods code

PBT: Persistent, bioaccumulative and toxic

RID: Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses

STEL: Short term exposure limit

TLV: Threshold limit value

TWA: Time Weighted Average

UE: European Union

vPvB: Very persistent very bioaccumulative

N.D.: No data available.

N.A.: Not applicable

VwVwS.: Text of Administrative Regulation on the Classification of Substances hazardous to waters into Water

Hazard Classes (Verwaltungsvorschrift wassergefährdende Stoffe – VwVwS)

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Règlement CLP 1272/2008 et modifications ultérieures

Site web de l'ECHA <https://echa.europa.eu>

Rapport de l'EFSA (si disponible)

Accord ADR – dernière mise à jour

### 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

### 16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Aucune

### 16.6 Indications de stage professionnel

Formation adéquate des travailleurs potentiellement exposés à cette substance sur la base du contenu de la présente fiche de données de sécurité.

### 16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur les connaissances actuelles et les lois communautaires et nationales en vigueur, dans la mesure où les conditions de travail des utilisateurs échappent à notre connaissance et à notre contrôle. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées sans avoir reçu au préalable des instructions écrites sur sa manipulation. Il incombe toujours à l'utilisateur de prendre les mesures appropriées pour se conformer aux exigences législatives.